



Comité exécutif CMM – 21 mars 2019 SOMMAIRE DES POINTS

Adjudication du contrat pour relevées bathymétriques

- Le comité exécutif recommande d'octroyer le contrat à la firme Smart Navigation Inc pour un montant maximal de 287 350\$, les frais seront entièrement couverts par l'aide financière du gouvernement.

Adjudication du contrat pour l'orthographe métropolitaine

- Le comité exécutif recommande d'octroyer le contrat à la firme Perron, Hudon, Bélanger Inc pour un montant forfaitaire de 69 850\$ plus les taxes applicables.

Règlement S-2256 de la ville de Mirabel

- Le comité exécutif approuve le règlement S-2256 de la ville de Mirabel modifiant le schéma d'aménagement révisé de façon à agrandir l'aire d'affectation « urbaine » à même une partie d'une aire d'affectation « commerciale artérielle » dans le secteur de Saint-Canut.

Règlement S.A.D.R.-1.2 de la ville de Laval

- Le comité exécutif approuve le règlement de concordance S.A.D.R.-1.2 de la ville de Laval modifiant le schéma d'aménagement et de développement concernant le REM et d'autoriser la délivrance d'un certificat de conformité conformément à la loi.

Règlement 167-21 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

- Le comité exécutif propose de demander à la MRC de Vaudreuil-Soulanges de retirer son règlement 167-21 modifiant son schéma d'aménagement. D'inviter le promoteur du projet et la MRC à travailler conjointement avec la Communauté afin de trouver un site alternatif qui respectera les planifications régionale et métropolitaine. Qu'à défaut que le règlement numéro 167-21 soit retiré par la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la Communauté le désapprouve en vertu de l'article 53.11.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, puisqu'il n'est pas conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement. M. Damphousse représentant de la Couronne-Sud au comité exécutif s'inscrit en dissidence avec les recommandations du comité exécutif.

Grappe métropolitaine des sciences de la vie et des technologies de la santé

- Le comité exécutif recommande d'autoriser une contribution additionnelle maximale de 20 000\$ pour l'année 2019 à Montréal InVivio afin de financer le projet EFFERVESCENCE (événement visant à promouvoir l'industrie des sciences de la vie en enrichissant les partenariats entre le secteur de la recherche et les entreprises locales, nationales et éventuellement internationales).

Entente avec Développement économique Canada pour un portrait et diagnostic de l'écosystème d'innovation du Grand Montréal

- Le comité exécutif autorise le directeur général à signer avec Développement économique Canada une entente pour le versement à la Communauté d'une somme maximale de 24 000\$ pour l'étude sur l'écosystème d'innovation métropolitain.

Adoption du projet de règlement modifiant le PMGMR sur la modernisation de l'industrie québécoise du recyclage et mandat à la Commission de l'environnement pour une consultation publique

- Le comité exécutif adopte le projet de modification du PMGMR et le soumet à une consultation publique d'ici le 30 mai 2019.

Avenants aux programmes de la Trame verte et bleue et du sentier cyclable et pédestre

- Le comité exécutif approuve l'avenant de l'*Entente pour le financement des projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal* ainsi que l'avenant à l'*Entente pour le financement du projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*.

Projet d'aménagement du sentier de découverte de la rivière à la Tortue à Candiac

- Le comité exécutif autorise le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 1 757 001.77\$, incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec.

Projet d'acquisition de lots à Contrecoeur

- Le comité exécutif autorise le financement pour l'acquisition de ces lots pour un montant de 104 508\$ incluant les taxes nettes répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec.

Projet d'aménagement d'un sentier au parc de la Futaie à Boucherville

- Le comité exécutif autorise le financement du projet d'aménagement pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 485 000, incluant les taxes nettes réparties à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec.

p.j

Ordre du jour CE CMM 21 mars 2019



**SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE
DE MONTRÉAL**

Le jeudi 21 mars 2019 à 9 h 00

Siège de la Communauté
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400,
à Montréal

ORDRE DU JOUR

POUR DÉCISION

1. Procès-verbal

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 14 février 2019.

2. Direction générale

- 2.1. Renouvellement du contrat de travail d'une conseillère en recherche. *Dossier DG 19-07*
- 2.2. Adjudication du contrat pour relevés bathymétriques. *Dossier DG 19-08*
- 2.3. Adjudication du contrat pour l'orthophotographie métropolitaine. *Dossier DG 19-09*

3. Aménagement

- 3.1. Règlement S-2256 de la Ville de Mirabel. *Dossier AM 19-10*
- 3.2. Règlement S.A.D.R.-1.2 de la Ville de Laval. *Dossier AM 19-11*
- 3.3. Règlement 167-21 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. *Dossier AM 19-12*



4. Développement économique

- 4.1. Grappe métropolitaine des sciences de la vie et des technologies de la santé.
Dossier DE 19-02
- 4.2. Entente avec Développement économique Canada pour un portrait et diagnostic de l'écosystème d'innovation du Grand Montréal. *Dossier DE 19-03*

5. Environnement

- 5.1. Adoption du projet de règlement modifiant le PMGMR sur la modernisation de l'industrie québécoise du recyclage et mandat à la Commission de l'environnement pour une consultation publique. *Dossier EN 19-02*

6. Finances

- 6.1. Engagements contractés par le directeur général pour la période du 26 janvier au 1^{er} mars 2019. *Dossier FI 19-04*

7. Politiques, interventions et développement

- 7.1. Rapport de la commission du logement social sur le projet 211 du Grand Montréal.
Dossier PID 19-05
- 7.2. Avenants aux programmes de la Trame verte et bleue et du Sentier cyclable et pédestre.
Dossier PID 19-06
- 7.3. Dans le cadre de la Trame verte et bleue :
 - 7.3.1. Projet d'aménagement du sentier de découverte de la rivière à la Tortue à Candiac. *Dossier PID 19-07*
 - 7.3.2. Projet d'acquisition de lots à Contrecoeur. *Dossier PID 19-08*
 - 7.3.3. Projet d'aménagement d'un sentier au parc de la Futaie à Boucherville.
Dossier PID 19-09

POUR INFORMATION

Correspondance

- Résolution d'appui de la Table des préfets et élus de la couronne Sud envers le projet d'hôpital de Vaudreuil-Soulanges.



- Lettre du 11 février 2019 de la secrétaire générale du ministère de la Sécurité publique en réponse au Rapport sur la vulnérabilité des sources d'eau potable concernant les hydrocarbures.
- Résolution CM19 0230 de la Ville de Montréal concernant la gratuité du transport en commun après une bordée de neige.

Plan d'action PMAD et changements climatiques

- Résolution MRC-CA-14843-01-19 de la MRC d'Antoine-Labelle et résolution 18-11-28-39 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Environnement

Consigne du verre

- Résolution 2019-029 de la MRC de Deux-Montagnes.
- Résolution 2019-02-36 de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Appui à la Fédération canadienne des municipalités – recyclage des plastiques

- Résolution CO 190129-3.1 de la Ville de Longueuil

Déclaration universelle – urgence climatique

- Résolution 19-40 de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil
- Résolution 2019-02-017 de la Municipalité des Cèdres.